

Modalités pratiques du défi artistique organisé par le COC80 Haut-Grésivaudan

1. Le COC80 organise un défi artistique qui s'adresse à toute personne âgée d'au moins 9 ans et résidant sur le territoire du Haut-Grésivaudan.
2. Le thème de ce défi est « De la guerre à la paix, de l'enfermement à la liberté et la fraternité ».
3. Peuvent être présentées des œuvres arts plastiques ou écrites, produites avec toutes les techniques possibles et sur tous supports. L'artiste veillera à donner un titre à son œuvre.
4. Les œuvres susceptibles de faire polémique ne seront pas acceptées.
5. La date limite de participation est fixée au mardi 1^{er} avril 2025.
6. Les œuvres pourront être déposées aux lieux et dates suivantes
 - Mardi 25 mars, 17h-19h, hall de l'espace associatif de Pontcharra
 - Mercredi 2 avril, 17h-19h, Fort Barraux (cf fléchage)
 - Mardi 15 avril, 17h-19h, hall de l'espace associatif de Pontcharra
7. Les participants acceptent que l'association utilise leur œuvre dans le cadre d'une exposition et d'une publication.
8. Les œuvres seront restituées à l'issue selon des modalités qui seront précisées ultérieurement.
9. En participant à ce défi, l'artiste ou son représentant légal accepte sans restrictions les présentes modalités en remplissant, datant et signant ce document qui sera joint à l'oeuvre.

Je soussigné, l'artiste (Nom – Prénom – Adresse – Adresse mail ou téléphone)

.....
.....
participe au défi artistique du COC80 avec l'oeuvre intitulée :.....
et accepte les modalités de ce défi sans restrictions.

Date et signature (signature du représentant légal si l'artiste est mineur précédée des nom et prénom du signataire)

Cadre réservé au COC80	type	date
------------------------	------	------